



On aime l'école!



Par Diane
De Courcy

Présidente
du MÉMO
et de la CSDM

Je ressens
beaucoup de
plaisir à chaque
début d'année
scolaire à sentir
toutes ces
frimousses
souriantes, cette
joyeuse agitation.

Cela nous renvoie
aussi à nos
devoirs qui se
résument à leur
apporter, en
complément à la
famille et à la
communauté, tout
ce dont ils ont
besoin pour
devenir grands.

La rentrée

La rentrée se termine. La perte d'élèves, qui nous ennuie, n'est pas aussi désastreuse que certains le prédisaient. En effet nous avons 71 360 élèves en Formation générale, soit une perte nette de 1500 élèves. Cela représente 150 de plus que les prévisions de Québec. Nous ajustons nos façons de faire en conséquence.

Lire en été

Un fort beau projet, «Lire en été» a couronné la fin de l'année scolaire 2005-2006.

Plusieurs élèves de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) profitent de l'été pour fréquenter une bibliothèque. Par contre, bien d'autres ne connaissent pas le plaisir de lire une bande dessinée ou un roman dans leur temps libre, notamment durant les vacances.

Pour remédier à cette situation, les commissaires scolaires ont lancé le projet « Lire en été ». Pour leur donner le goût de lire et pour enrichir nos bibliothèques scolaires, le Conseil des commissaires a décidé de prêter un livre neuf à chacun des élèves, sauf les élèves de 5^e secondaire, en leur demandant de le rapporter à la rentrée.

Après avoir lu son livre, l'élève pouvait le prêter à un ami en échange du livre de cet ami... mais chacun était responsable de rapporter à l'école le livre qui lui a été prêté personnellement. Les résultats furent très probants. Presque tous les garçons et les filles ont remis leurs livres. Puis, dans plusieurs classes, les enseignantes et les enseignants ont prolongé le projet en y accrochant des activités pédagogiques.

Cours d'école

Les médias se sont penchés, en septembre, sur les cours d'école. Quelques uns sont en piteux état mais d'autres se classent parmi les plus belles de la région montréalaise. Les commissaires avaient déjà commencé à agir pour remédier à la situation dès l'an dernier.

Ils ont adopté, lors de la séance régulière du Conseil des commissaires du 17 mai 2006 les crédits nécessaires, soit 451 000 \$, permettant à 22 écoles ayant soumis des projets d'embellissement de les concrétiser et de les compléter en bénéficiant aussi de l'aide financière du MELS. Plantation d'arbres comme à l'école Louis-Dupire, balançoires, gazon, les initiatives ont foisonné afin de transformer des petits coins de la ville en campagne.

Rénovations dans nos écoles

Récemment, le Conseil des commissaires a résolu de demander au ministre de l'Éducation de pouvoir bénéficier d'une marge de crédit de 90 millions \$ pour procéder, au cours des trois prochaines années, à des rénovations majeures dans nos bâtiments scolaires. La raison de cette demande est fort simple : la somme que nous recevons tous les ans du ministère est nettement insuffisante, ne serait-ce que pour arrêter la dégradation de nos bâtiments. En effet cette somme permet seulement d'aller alors que l'âge moyen de nos écoles est beaucoup plus élevé que la moyenne québécoise et que nos bâtiments sont dans un état beaucoup plus précaire en ce qui regarde les toits, les portes et fenêtres, la plomberie et la maçonnerie. Nous souhaitons intervenir maintenant pour ne pas gérer des problématiques dramatiques plus tard.



L'école publique

L'attrait du privé

Sur le territoire de la CSDM, en 2004-2005, 9,7 % des élèves du primaire et 24,7 % des élèves du secondaire fréquentaient l'école privée. Ces pourcentages augmentent chaque année. Même s'il est beaucoup moins prononcé qu'au niveau secondaire, ce gain de popularité représente pour nos écoles primaires une perte supplémentaire d'une centaine d'élèves par année. Cela requiert donc d'agir aux deux ordres d'enseignement.

La situation à l'école publique

Rappelons nous qu'une école, lieu d'éducation qui a pour mission d'instruire, de qualifier et de socialiser, appartient à tous, par définition. C'est un bien commun. Elle existe pour «gouverner la cité et servir l'intérêt public». Mais, lorsqu'on a rendu publics les établissements d'enseignement, avec le rapport Parent en 1964, le Québec a maintenu un réseau privé d'enseignement. C'est l'endroit, dans les pays développés où on finance le plus le privé, soit à plus de 60%. Sans compter le transport scolaire gratuit (lire : financé par l'État) pour 30 000 d'entre eux.

Le réseau d'écoles privées a reçu quelque 375 millions de dollars en 2004-2005. Selon les chiffres mis de l'avant par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), l'arrêt du financement public de l'enseignement privé permettrait de dégager un montant de l'ordre de 75 millions de dollars. Ce calcul est basé sur l'hypothèse à l'effet que la moitié des élèves actuels continuerait à fréquenter l'école privée. L'autre moitié serait rapatriée dans leur école de quartier, transférant ainsi plus de 300 millions de dollars versés au réseau d'écoles privées vers celui des écoles publiques.

De plus, le retour de ces élèves dans le réseau public aurait un impact positif assuré tant du point de vue de la stimulation, de l'émulation entre les élèves que de l'égalité des chances de réussite. La stimulation et l'émulation font en sorte que les élèves les plus forts donnent aux autres le goût de performer autant qu'eux. L'égalité des chances, l'une des assises de la démocratie dans laquelle nous vivons, permet à l'ensemble de réussir dans une démarche d'aide mutuelle, donc, de solidarité.

On le constate dans certaines régions du monde, comme les pays scandinaves. Il n'y a pas, là-bas, d'écoles privées. Tous sont ensemble et le taux de réussite est l'un des meilleurs au monde.

La campagne actuelle

Nous croyons que les parents ne demandent qu'à être convaincus du bien-fondé d'envoyer leurs enfants à l'école publique. Pour les atteindre on a déployé l'an dernier une campagne publicitaire intitulée «Ils iront loin. Nous aussi». Elle a d'abord suscité la curiosité des gens, en restant sans cible spécifique. Maintenant vous trouvez des publicités sur la carte CAM, sur les autobus, différents placards à travers la ville qui annoncent les Portes ouvertes des écoles secondaires en novembre prochain. Une brochure qui illustre notre réseau scolaire et les façons d'y entrer est distribuée aux élèves du 3^e cycle du primaire.

Puis, on va plus en profondeur avec **Première classe** le nouveau bulletin de la CSDM. Il est distribué aux citoyens résidant sur le territoire de la commission scolaire, depuis le début de novembre. Tiré à quelque 430 000 exemplaires, Première classe, publié deux fois l'an, sera inséré dans les hebdomadaires de quartier. Le deuxième numéro paraîtra en avril 2007.

La première édition étant entièrement consacrée à l'ensemble des activités de la Commission scolaire de Montréal, la seconde, en plus d'une section CSDM, comprendra des pages centrales spécifiques à chacun des 21 districts électoraux. Il sera beaucoup question dans ce second numéro de témoignages d'anciens élèves qui ont accompli des choses dignes de mention.

Finalement, lors de la semaine de l'école publique, du 15 au 19 janvier 2007, des personnalités de toutes sortes et de tous les milieux seront invités à donner des entrevues dans les écoles publiques de l'Île. L'idée d'associer un parcours ou un modèle de réussite à un établissement scolaire permettra de montrer par l'exemple la pertinence et l'efficacité de l'école publique.

